DANIEL TRUDEL

Communication par affiche

Maîtrise en sciences de l'orientation sous la direction de Marième Pelletier

S'intégrer et se maintenir en emploi avec une condition de migraine chronique, à travers préjugés, méconnaissance et inadéquation organisationnelle envers la maladie

Objectif de la présentation
Dans le cadre de cette communication, nous définirons tout d'abord la condition de migraine chronique, pour ensuite comprendre, grâce aux résultats de recherche, son impact sur la personne (choix professionnel, intégration au travail et maintien en emploi) et sur la dynamique maladie-travail.

Problématique
Près de 8,3% de la population canadienne de plus de 15 ans souffrent de migraines chroniques (Ramage-Morin et Guilmour, 2014). Il faut distinguer la céphalée (maux de tête) de la migraine chronique. Si la première peut irriter la personne qui en souffre, la seconde amène la personne à vivre des symptômes qui peuvent s'avérer handicapants (Comité de classification des céphalées, 2018 ; Organisation mondiale de la santé, 2016; Leroux, 2015). Rammage-Morin et Guilmour (2014), rapportent que ces personnes sont amenées à devoir s'absenter du travail et qu'elles font également du présentéisme en raison de leur condition de santé. De plus, cette population vivrait des défis en termes d'insertion et maintien en emploi.

Méthodologie
Dans le cadre de cette recherche, 8 personnes actuellement en emploi (âgés de 20 et 65 ans), ayant reçu un diagnostic de migraine chronique il y a plus de 5 ans, ont été rencontrées pour participer à une entrevue individuelle de recherche qualitative. Les entrevues ont été transcrites, codifiées, puis analysées selon la méthode de l'analyse thématique de Paillé et Mucchielli (2021).

Résultats
Les résultats démontrent que le choix de la profession a été fait sans considération pour la maladie. Or, l'arrivée sur le marché du travail présente quelques défis pour cette population : des rapports aux collègues difficiles en lien avec une incompréhension de la condition de santé pour certaines personnes, des effets secondaires liés à la médication ou aux symptômes de la maladie qui impactent le travail (par exemple : tremblements, discours décousu, photosensibilité), ainsi que la dynamique « travail et phases de la migraine », ne sont que quelques éléments soulevés par ces personnes. Ces différents impacts amènent ces personnes à centraliser leur condition de migraine chronique dans leur vie (personnelle et professionnelle) afin de se maintenir en emploi. Ce changement amène certaines personnes à se réorienter dans un environnement qui est plus en adéquation avec leur autogestion de la maladie.

Discussion
La migraine chronique est une maladie qui est mal comprise par le monde du travail et beaucoup reste à faire afin de contribuer positivement à l'intégration au travail et maintien en emploi des personnes vivant avec la migraine chronique.

Références

Comité de classification des céphalées (ICHD3). (2018). Société internationale des céphalées : La classification internationale des céphalées (3è edition) https://ichd-3.org/wpcontent/uploads/2019/06/ICHD3-traduction-française-VF-à-publier.pdf

Donnet, A (2018). La migraine chronique : du concept à la prise en charge thérapeutique, Pratique neurologique. FMC, Volume 9, Issue 2, p.105 - 110 https://doi.org/10.1016/j.praneu.2018.01.014.

Leroux, E. (2015) La migraine : Au-Delà du mal de tête. Les éditions du TRÉCARRÉ. ISBN 978-2-89568-614-9

Organisation mondiale de la santé (2016). Céphalées https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/headache-disorders

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-5e éd. Armand Colin.

Ramage-Morin, P., et Guilmour, H. (2014). Prévalence de la migraine chez la population à domicile au Canada. Statistique Canada https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2014006/article/14033-fra.htm